

ALGER

Extrait du Alger républicain

Alger républicain

<http://alger-republicain.com/Consequence-de-la-complaisance-de.html>

**Conséquence de la
complaisance de la
monarchie : Un sioniste
résidant au Maroc pousse
l'audace jusqu' ? attaquer en
justice les militants de la**

Date de mise en ligne : mardi 7 septembre 2010

Description :

cause palestinienne pour ...

Abdelhamid AMINE

MILITANT AMDH

antisémitisme !

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Source : Saïd Yanis

- Actualité politique internationale - Maghreb -

Conséquence de la complaisance de la monarchie :

Un sioniste résidant au Maroc pousse l'audace jusqu' ? attaquer en justice les militants de la cause palestinienne pour ... antisémitisme !

Noam Nir, un sioniste résidant ? Essaouira, vient de déposer une plainte en justice contre 3 membres de l'AMDH (association Marocaine des Droits Humains) : Samira Kinani membre du Bureau Central, Fouad Jarid membre de la Commission Administrative de l'AMDH et du Bureau de la section d'Essaouira et Houcine Boukbir militant de cette même section ; ces deux derniers ont déjà été entendus le 5 et le 6 août par la police judiciaire locale sur instruction du procureur du roi auprès du tribunal de 1^{re} instance de la ville.

Cette plainte est tout simplement scandaleuse. Personne parmi les gens sensés et de bonne foi ne peut croire au motif avancé par Noam Nir : l'antisémitisme.

A l'AMDH nous sommes 12000 membres ; nous sommes toutes et tous par principe et par conviction des antisionistes et notre dernier congrès - le 9^e qui vient de subir les foudres de certains réactionnaires traditionnels - a même érigé « le combat contre la mondialisation libérale sauvage, l'impérialisme en tant que mouvement ennemi du droit des peuples ? l'autodétermination et le sionisme en tant que mouvement raciste, colonialiste et agressif » au rang des combats prioritaires puisqu'il a été inscrit dans le préambule de nos statuts.

Mais ? l'AMDH nous sommes également et par principe contre l'antisémitisme puisque notre référentiel ce sont les valeurs et les normes des droits humains dans leur acception universelle et puisque nous venons, dans le préambule de nos statuts également, de considérer la laïcité comme une des caractéristiques de l'Etat de Droit.

De ce fait l'AMDH défend la liberté de religion pour toutes et pour tous, qu'ils soient musulmans, - sunnites ou chiites -, chrétiens - catholiques, protestants ou orthodoxes -, juifs, bouddhistes, brahmanistes, bahaïstes, etc ; elle défend également le droit ? ne pas avoir de religion.

Alors comment dans ces conditions peut-on accuser des membres de l'AMDH et de surcroît des membres dirigeants d'être antisémites ?!

C'est tout simplement une infamie qui devra coûter cher ? ce Mr Noam Nir, dont la mission réelle doit être découverte et dénoncée.

Maintenant, je m'adresse aux démocrates du Maroc et de l'extérieur pour attirer leur attention sur la gravité de cette plainte qui risque de semer la confusion entre l'antisionisme et l'antisémitisme.

Si les réactionnaires traditionnels marocains, du type Driss Radi de la 2^e chambre du parlement, ont échoué dans leur offensive anti-AMDH, et s'il s'est avéré que leur foudre n'était que des pétards mouillés, il en est autrement des sionistes dont la furie ne doit pas être prise ? la légère, car ils ont des réseaux puissants au Maroc et au niveau international et ils sont passés maîtres pour semer et propager la confusion entre antisionisme et antisémitisme.

Que tout le monde sache qu' ? l'AMDH nous sommes 12000 antisionistes, mais également 12.000 ? combattre l'antisémitisme.

Alors : mobilisation totale des 12.000 membres de l'AMDH pour faire échouer la plainte du sioniste Noam Nir et mobilisation également de l'ensemble des antisionistes démocrates de notre pays pour appuyer notre combat qui est partie intégrante de la lutte du peuple palestinien pour sa libération, son autodétermination et l'édification de l'Etat démocratique palestinien sur l'intégralité du territoire palestinien avec Al Qods comme capitale.

Abdelhamid AMINE

Militant AMDH

Source : Saïd Yanis

6 août 2010